

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES
du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019

TARIFS MAJORES DE 10% DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 30 AVRIL

SALLE 1 (400 personnes maximum)

- Vin d'Honneur	313.00 €
- Repas froid	399.00 €
- Repas chaud <i>(accès à la cuisine présence obligatoire d'un agent communal)</i>	439.00 €
- Vin d'Honneur + repas froid	565.00 €
- Vin d'Honneur + repas chaud <i>(accès à la cuisine présence obligatoire d'un agent communal)</i>	666.00 €
- Caution	230.00 €
- Location de la salle des fêtes le dimanche lendemain de mariage de 10h00 à 18h00	106.00 €

Heures de l'agent communal

- SAMEDI de 7h00 à 22h00	18,20 €
après 22h00 jusqu'à 7h00 du matin	23,50 €
- DIMANCHE de 7h00 à 22h00	21,30 €

SALLE 2 (salle de cantine) (50 personnes maximum)

Pour vin d'honneur, départ à la retraite, repas froid, ...

- Samedi ou dimanche (de 10h00 à minuit)	144.00 €
- du Lundi au samedi (pour une durée de 2h00 à 6h00 maximum)	63.00 €

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES
du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020

TARIFS MAJORES DE 10% DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 30 AVRIL

SALLE 1 (400 personnes maximum)

- Vin d'Honneur	319.00 €
- Repas froid	405.00 €
- Repas chaud <i>(accès à la cuisine présence obligatoire d'un agent communal)</i>	445.00 €
- Vin d'Honneur + repas froid	575.00 €
- Vin d'Honneur + repas chaud <i>(accès à la cuisine présence obligatoire d'un agent communal)</i>	678.00 €
- Caution	234.00 €
- Location de la salle des fêtes le dimanche lendemain de mariage de 10h00 à 18h00	107.00 €

Heures de l'agent communal

- SAMEDI de 7h00 à 22h00	18,50 €
après 22h00 jusqu'à 7h00 du matin	24,00 €
- DIMANCHE de 7h00 à 22h00	21,70 €

SALLE 2 (salle de cantine) (50 personnes maximum)

Pour vin d'honneur, départ à la retraite, repas froid, ...

- Samedi ou dimanche (de 10h00 à minuit)	146.00 €
- du Lundi au samedi (pour une durée de 2h00 à 6h00 maximum)	64.00 €